

D'après une étude Listen, aujourd'hui 1 travailleur sur 4 compte sur ses éco-chèques pour ses dépenses quotidiennes

Les dix produits les plus achetés avec des éco-chèques évoluent – La catégorie « alimentation » gagne en importance

Bruxelles, 2 juin 2022 – L'utilisation de l'éco-chèque prend de l'ampleur dans le quotidien des Belges. En effet, une étude¹ Listen menée par VIA, la fédération des émetteurs d'éco-chèques et de titres-repas, révèle qu'un travailleur sur 4 compte à présent sur ses éco-chèques pour ses achats quotidiens, alors que ceux-ci étaient plus utilisés pour des achats plus conséquents par le passé. Ce chiffre tend même à augmenter auprès des faibles revenus. VIA constate également une diversification de l'utilisation avec, par exemple, les catégories « alimentation » et « Do it yourself/Bricolage » qui gagnent en importance. L'éco-chèque continue son rôle de conscientisation écologique tout en prenant une plus grande place dans le budget journalier des ménages. Les éco-chèques ont été introduits par une convention collective nationale interprofessionnelle de travail (CBA n° 98 de 2009) conclue par les partenaires sociaux au sein du Conseil national du travail (CNT). Le CNT met régulièrement à jour la liste des produits et services éligibles aux éco-chèques.

Du pouvoir d'achat vert

En comparaison à 2019, les Belges utilisent différemment leurs éco-chèques. En effet, la digitalisation complète des éco-chèques, la diversification de la liste des biens et services couverts par les éco-chèques et leur facilité d'utilisation ont engendré une augmentation de leur usage journalier. On note par ailleurs une augmentation d'utilisation dans le secteur de l'alimentaire par rapport à 2019 et plus particulièrement auprès des ouvriers et des faibles revenus qui comptent sur ce pouvoir d'achat vert supplémentaire dans leur budget ménager.

Sven Marinus, Président de l'association VIA, commente : « *Les éco-chèques font partie du budget annuel de la moitié des travailleurs en Belgique. Nous constatons que ce pouvoir d'achat vert s'ancre dans le quotidien de Belges et leur permet, pour 46% d'entre eux, d'effectuer des achats nécessaires pour lesquels ils ne disposaient pas du budget. De plus, nous sommes heureux de constater que les personnes qui utilisent les éco-chèques dans leur quotidien changent leur comportement vers des habitudes plus écologiques. Par ailleurs, 70% des bénéficiaires ont partagé leur souhait d'augmenter le plafond de 250€ et ce, particulièrement chez les jeunes.* »

Une utilisation variée

Grâce à l'évolution de la liste du nombre de biens et services qui peuvent être achetés avec des éco-chèques et un réseau de plus en plus diversifié, on observe un réel changement au sein des achats effectués avec des éco-chèques.

Sven Marinus se réjouit : « *Un bénéficiaire sur deux affirme être plus attentif aux enjeux écologiques grâce aux éco-chèques et adopte des comportements plus éco-responsables. Ce dispositif est doublement vertueux : uniquement utilisable en Belgique, il soutient l'économie locale tout en contribuant à la transition écologique des travailleurs.* »

¹ 1312 Belges recevant des éco-chèques, auprès de Edenred, Monizze ou Sodexo, ont été interrogé entre le 08 mars et le 21 mars 2022. L'échantillon est composé de travailleurs actifs dans divers secteurs et entreprises de tailles différentes et est représentatif quant à la population active en Belgique.

Top 10 des produits achetés avec des écochèques

1. Jardin : Arbres/ Plantes/ Matériel
2. Éclairage LED
3. Électro-ménager
4. Alimentation bio
5. Produits quotidiens écologiques
6. Rénovation/Construction
7. Produits de nettoyage écologiques
8. Vélo/Scooters électriques/Mobilité
9. Seconde-main
10. Réparation/ Entretien

Bilan de l'éco-chèque en Belgique :

- 1 travailleur sur 2 en Belgique reçoit des éco-chèques
- 1 € d'éco-chèque utilisé = 1 Kg de CO² épargné.
- Plus de 113.000 entreprises clientes
- L'ensemble des produits pour lesquels les bénéficiaires peuvent utiliser leurs éco-chèques se trouvent sur le site myecocheques.be
- Un geste pour la préservation de la planète avec une réduction annuelle d'au moins : 229.797 tonnes de CO² (étude CO2logic)
- Une liste mise à jour par le CNT en fonction des réalités écologiques

Si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter :

Aricia Nisol
VIA@teamlewis.com
+32 498 64 44 60

A propos de VIA :

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.